



Centre Equestre d'Obersteinbach

Contrat d'inscription pour un cavalier année 2018/19



Cavalier/Cavalière :

Nom et prénom :

Licence n°

Adresse postale :

N° de téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom et prénom :

N° de téléphone :

Titulaire de l'autorité parentale :

- Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.
- Je reconnais avoir été informée€, conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.
- Je reconnais avoir pris connaissance et signé les conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur la page cavalier de mon enfant depuis le site www.ffe.com et sur www.pezantassure.fr
- Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garaneis complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant :
 - Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE
 - Je souscris une garantie complémentaire payante auprès du cabinet Generali Pezant, directetment sur la Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr
 - Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie que mon enfant est assuré pour les dommages corporels ainsi que la responsabilité civile.
 - Nom de l'assureur : _____ Contrat n° _____
- J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre indication à la pratique de l'équitation.
- J'accepte être recensée dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès, de portabilité et d e rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.
- J'accepte l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.
- Je refuse l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.
- J'atteste avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur du centre équestre, annexé au présent contrat.

Date et signature du représentant légal si cavalier mineur
(Précédé de la mention lu et approuvé)



Centre Equestre d'Obersteinbach

Programme des reprises du deuxième trimestre 2018/19



Mercredis	Samedis
09/01/19	12/01/19
16/01/19	19/01/19
23/01/19	26/01/19
30/01/19	02/02/19
06/02/19	09/02/19
27/02/19	02/03/19
06/03/19	09/03/19
13/03/19	16/03/19
20/03/19	23/03/19
27/03/19	30/03/19
03/04/19	06/04/19

Mercredi		
	Rendez-vous	A cheval
Galop 1-2	13h30	14h00
Galop 3	14h45	15h15
Galop 4et +	16h00	16h30
Adultes confirmés	19h00	19h30

Samedi		
	Rendez-vous	A cheval
Débutants	9h30	10h00
Niveau G1	10h45	11h15
Galop 4-5	13h30	14h00
Galop 3-4	14h45	15h15
Galop 4-5	16h00	16h30



Centre Equestre d'Obersteinbach

Fonctionnement de l'activité



Le Poney-club accueille des cavaliers de tout âge et de tout niveau dans un programme de cours sur un trimestre. Il est possible de changer de reprise en accord avec les enseignants.

La progression technique est basée sur le référentiel de la Fédération Française d'Équitation, les cours sont encadrés par des professionnels (Marine Kauffer, Johan Hofmans et Sylvie-Anne Hofmans).

Les élèves ont la possibilité de passer des examens de la FFE : Galops, Galops de Pleine Nature.

L'élève s'engage à participer à toutes les séances prévues au programme. En cas d'impossibilité de sa part, merci de prévenir 48h à l'avance, ou de produire un certificat médical. Dans ce cas, la séance peut être rattrapée dans le cadre d'une autre séance de poney-club, au cours du trimestre.

Si non, la séance prévue ne sera pas rattrapable et sera perdue pour le cavalier.

Pour prévenir : soit par mail à l'adresse suivante : contact@johanhofmans.com, soit par sms au : 06 74 74 69 48. Pas d'annulation par téléphone.

Le port de la protection céphalique aux normes CE EN 13158 est obligatoire, ainsi que des chaussures fermées à talon. Pour les cours de saut, le port du gilet de protection est conseillé. Pour les cours de TREC, et Cross, il est obligatoire.

Nous sortons régulièrement en compétition officielle (Dressage, CSO, CCE, TREC et Endurance) et proposons aux élèves intéressés d'y participer. Nous proposons régulièrement des séances supplémentaires au prix de 14 €, pour s'y préparer. Les cavaliers participants s'engagent à participer aux préparatifs et aux rangements post concours.

Nous proposons également des concours internes, qui permettent aux élèves de se préparer ou se perfectionner dans un contexte moins stressant et à un tarif plus abordable. De plus, à chaque participation, les compétiteurs amassent des points en fonction de leur classement. A l'issue de l'année de poney-club, le compteur de points s'arrête et les plus méritants bénéficient de cadeaux (un stage d'équitation, une semaine de demi pension, une journée de demi pension, une randonnée de deux jours et d'autres surprises encore).

Conditions de paiement : le trimestre est dû dès inscription. Il est possible de régler sa facture en trois fois, sur demande.

Les membres du poney-club bénéficient de tarifs préférentiels sur les demi pension, les stages techniques et les randonnées organisées par le club. Toutes les séances d'équitation supplémentaires sont facturées à 14 € (au lieu de 22 €).



Inscription au deuxième trimestre 2018/19

Nom et prénom du cavalier :

N° de licence :

Je soussigné _____, responsable légal de l'enfant _____, l'inscrit au **deuxième trimestre 2018/19 du poney-club**. J'atteste avoir pris connaissance du fonctionnement de l'activité.

Reprise choisie : mardi – mercredi – samedi
(Rayer les mentions inutiles)

Horaire à cheval :
(en fonction de votre niveau, voir programme)

- **Veillez trouver ci-joint un chèque de _____ €, correspondant à la somme de la cotisation annuelle (20€ pour une personne, 30 € pour une famille, la licence 25 € pour les mineurs, 36 € pour les majeurs et les 11 cours d'équitation à 14 € la séance, soit 154 € pour ce trimestre, selon calendrier ci-joint).**
- **En cas de sorties compétition envisagées : imprimer l'Autorisation parentale et Certificat Médical à partir du site de la FFE, en utilisant les identifiants de la licence. Puis aller chez le médecin pour le faire valider et renseigner les parties réservées au représentant légal, puis le renvoyer à la FFE. Si besoin d'aide, demander à Sylvie-Anne Hofmans.**

Fait à....., le2019.